

le député de Lapointe (M. Grégoire) se regardait dans un miroir...

(Traduction)

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège; l'honorable député a dit que nous votions contre l'amendement. Nous votons pour l'amendement et je l'ai dit il y a juste quelques minutes. Il est aussi contraire au Règlement pour un député de commenter les précédentes mises aux voix, mais si l'on permet à l'honorable député de le faire, je lui signalerai qu'à l'étape de la résolution, nous avons essayé de proposer la révocation de la taxe de vente de 11 p. 100. Nous avons fait connaître notre opposition à cette taxe. La raison pour laquelle nous nous sommes abstenus de voter sur le budget, c'est que nous ne voulions pas retirer notre confiance au gouvernement et reporter, de ce fait, les conservateurs au pouvoir, ce qui serait pis encore.

(Texte)

**L'hon. M. Ricard:** Monsieur le président, mes paroles, pour causer des réactions aussi violentes à l'autre bout de la Chambre, indiquent avec éloquence combien j'ai touché un point sensible étant donné que ces deux représentants des deux petits partis de l'opposition sont maintenant présentés à l'opinion publique qui les jugera comme étant en faveur de la taxe de 11 p. 100. Il n'est donc pas surprenant de voir leur réaction.

Je tenais à démontrer à la population la façon dont ces gens-là entendent défendre les intérêts de leurs électeurs.

En définitive, leur attitude indique la peur qu'ils éprouvent à faire face aux électeurs, et c'est pour cette raison qu'ils se sont, d'une part, abstenus de voter et, d'autre part, ont voté pour la mesure la première fois. Aujourd'hui, ils sont actuellement pris au dépourvu, et...

**Une voix:** J'invoque le Règlement...

**Une autre voix:** Il n'y a pas de rappel au Règlement.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Grégoire:** J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! J'ai moi-même un rappel à faire. Nous sommes en train de discuter la taxe d'accise.

(Texte)

**L'hon. M. Ricard:** Monsieur le président, je termine mes remarques en rappelant encore à l'opinion canadienne l'attitude de ces gens et en soulignant que, quant à nous de ce côté-ci de la Chambre, notre conduite a été

[L'hon. M. Ricard.]

la même du commencement jusqu'à aujourd'hui et qu'elle le sera encore à l'avenir, car nous avons à cœur la protection de nos commettants, et nous ne voulons pas qu'ils soient obligés de payer une taxe injuste de 11 p. 100.

Voilà les remarques que je voulais faire, monsieur le président.

**M. Gérard Girouard (Labelle):** Monsieur le président, lorsque le budget nous a été présenté, il y a eu beaucoup de discussion au sujet des taxes. On se souvient que la taxe de 30 p. 100 sur la vente des obligations canadiennes aux étrangers a même été retirée par la suite. On y trouvait aussi certaines mesures intéressantes et d'autres qui l'étaient moins, comme la taxe de 11 p. 100.

A ce moment-là, le Crédit social a voté pour l'ensemble du budget, car il contenait de bonnes mesures. Cependant, comme je vous le disais, il en comptait de moins bonnes, et parmi celles-là, il y avait la taxe sur les matériaux.

On se souvient très bien qu'à ce moment-là nous avons proposé d'en discuter, et sous cette réserve, nous avons déclaré à la Chambre que nous votions pour le budget dans son entier, de façon à donner au ministre des Finances la chance d'apporter certaines modifications, ce qu'il a fait, par exemple, lorsqu'il nous est revenu avec une taxe de 4 p. 100 au lieu du 11 p. 100, en plus de retarder l'application de cette taxe.

A ce moment-là, tous les membres de notre groupe ont voté pour permettre au ministre des Finances d'apporter cette modification.

Aujourd'hui, on nous parle d'un amendement sur cette taxe qui est maintenant de 4 p. 100.

Il est intéressant de noter, monsieur le président, que les gens qui proposent d'enlever cette taxe de 4 p. 100, sont ceux-là même qui, dans le régime économique actuel, ne pourraient faire autre chose que le présent gouvernement, parce qu'ils se sont toujours moqués d'une politique d'argent libre de dette, et qu'ils n'ont jamais voulu suivre la ligne de conduite que notre groupe leur a tracée en vue d'exécuter de grands programmes publics sans, pour cela, aller chercher l'argent dans les poches des contribuables. C'est précisément le chef de ces gens-là, qui dit aujourd'hui «Enlevez cette taxe», qui nous a demandé à plusieurs reprises: «Where will you take that money?»

Monsieur le président, si on ne veut pas se procurer des fonds en suivant la méthode préconisée par les députés de Lapointe et de Villeneuve (MM. Grégoire et Caouette), il faut puiser l'argent dans les poches des contribuables, ce qui est regrettable, monsieur le